

POLIGNY COM

LE MAGAZINE DE LA VILLE DE POLIGNY

DÉCEMBRE 2024 - N°30



**P4 / POLIGNY ET VAUX FORMENT
UNE COMMUNE NOUVELLE**

**P14 / NOA CHEVALIER
NOUVEAU MAIRE DES ENFANTS**



**REQUALIFICATION
UN PARVIS RÉUSSI !**

Dominique BONNET
Maire de Poligny,
Président de la Communauté de Communes
Arbois Poligny Salins Cœur du Jura



Chères Polinoises, chers Polinois,

En cette fin d'année 2024, compliquée sur le plan international en raison de conflits insupportables, mais aussi au niveau national avec un avenir annoncé particulièrement difficile, il est essentiel de continuer à avancer localement grâce au dynamisme de l'ensemble des acteurs de la Capitale du Comté.

Poligny est une ville qui va voir son territoire s'agrandir grâce à la **fusion avec sa voisine Vaux-sur-Poligny** et par conséquent la création d'une commune nouvelle. Souhaitons donc la bienvenue à ces nouvelles Polinoises et ces nouveaux Polinois.

Le grand projet de ces prochaines années est la **requalification complète du secteur du Champ de Foire**. Les premières esquisses sont présentées dans ce bulletin. A présent, nous allons engager des concertations avec les riverains, les associations, notamment La Séquanaise, et les autres acteurs présents sur ce site.

D'autres projets vont passer en phase réalisation. C'est le cas de la **chaufferie biomasse** avec un démarrage du chantier au mois de janvier 2025. D'autres équipements sont déjà en service comme la **station d'épuration** ou le **pôle multi-modalités de la gare**.

Des **aménagements sportifs et locaux associatifs** connaissent également quelques travaux : salle de billard, bureaux de Mi-Scène, piste d'athlétisme, salle de gymnastique place Loullier...

2025 sera l'année de la **déconstruction des caves d'affinage route de Genève**, de diverses rénovations au sein des bâtiments municipaux, de l'aménagement du **parc du Vigneron**, de la **réfection de la toiture de la collégiale Saint-Hippolyte**, du lancement d'un service de transport à la demande pour les personnes âgées avec le CCAS. **Nous continuerons le programme de pistes cyclables**. Bien entendu, nous confirmerons notre soutien aux associations.

En ce qui concerne les compétences communautaires, **les ventes de terrains en zone industrielle se poursuivent**. Un distributeur de matériels agricoles va notamment s'y établir en créant de nombreux postes de collaborateurs. Les travaux de **rénovation de la salle du COSEC Claude Jeanneret** vont enfin être lancés.

De nombreux projets privés vont voir le jour. Au niveau de l'habitat, les 61 appartements modernes créés sur la friche Shopi sont désormais attribués. Quelques magasins vont agrémenter un réseau commercial dynamique. Un entrepreneur privé engage la création d'une salle de padel.

Grâce à vous, **membres et bénévoles des associations** sportives, culturelles, patrimoniales, sociales, **acteurs économiques** porteurs de projets importants, membres de l'équipe municipale, Poligny avance. **Merci à tous** pour votre contribution qui permet à la Capitale du Comté de maintenir son rôle : une cité de caractère au riche passé historique, une ville au fort développement économique et dotée d'un grand dynamisme sportif et culturel.

Bonne année et bonne santé à tous. Meilleurs vœux pour l'année 2025.

Magazine édité par la Ville de Poligny
Directeur de la publication : Dominique Bonnet
Rédaction : élus, Gérald Cantaux, Franck Mannoni
Prises de vues : Service Communication
Maquette : Gérald Cantaux
Imprimé à Dole par l'Imprimerie LIG
Tiré à 2 600 exemplaires - Dépôt légal : décembre 2024

4

L'ÉVÈNEMENT
Poligny et Vaux fusionnent

5

RECENSEMENT
Poligny compte ses habitants

6

BUDGET & FINANCES
La ville aide les associations

8

REQUALIFICATION
Champ de Foire et parvis de la Gare

10

TRAVAUX
Sécurité & salubrité

12

SOCIAL
Bientôt un transport à la demande

13

ÉGALITÉ
Des journées de sensibilisation

14

ENFANCE
Noa Chevalier, Maire des enfants

15

SPORTS
Des travaux nécessaires

16

ENVIRONNEMENT
Une AOC Bois du Jura

17

ÉNERGIE
Top départ pour la chaufferie

19

ANIMATIONS
Poligny brille de mille feux



www.ville-poligny.fr



[@villedepoligny](https://www.facebook.com/villedepoligny)



[@villedepoligny](https://www.instagram.com/villedepoligny)

Départ du Capitaine Stéphane Grillot



Le 23 novembre dernier se tenait la traditionnelle Sainte-Barbe, du nom de la sainte patronne des pompiers, au sein de la caserne du Pays Polinois. Elle revêtait, cette année, un caractère particulier, puisqu'il s'agissait de la dernière en tant que chef de centre pour le Capitaine Stéphane Grillot.

Après 17 ans de service à la direction polinoise, le Capitaine exercera désormais de nouvelles fonctions au sein de la compagnie de Dole tout en restant volontaire avec ses collègues locaux. Sa grande disponibilité et son écoute constante ont permis aux effectifs de la caserne de Poligny de passer de 30 à 60 membres.

Le centre de secours polinois réalise aujourd'hui plus de 1 200 sorties annuelles pour 800 interventions. Sa situation est stratégique, au croisement de deux routes nationales (RN5 et RN83) et à 7 kilomètres de l'A391 et l'A39. Il couvre un bassin de population d'environ 10 000 habitants.

Le Capitaine Stéphane Grillot a annoncé son départ en présence de responsables du Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) du Jura et de la compagnie de Dole, et d'une assemblée nombreuse de pompiers accompagnés de leurs familles. Le moment était solennel et empli d'émotion. Stéphane Grillot avait succédé à la tête du centre polinois à son propre père, le Capitaine Gilbert Grillot, lequel avait exercé cette fonction durant 25 ans.

Mairie de POLIGNY

Pôle administratif Cœur du Jura

4 rue du Champ de Foire

39800 POLIGNY

03 84 73 71 71 - contact@ville-poligny.fr

Ouvert du lundi au jeudi

de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h 30

Le vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h

COMMUNE NOUVELLE POLIGNY ET VAUX S'UNISSENT



Le 1^{er} janvier prochain, Poligny et Vaux-sur-Poligny ne formeront plus qu'une seule commune. Elle portera le nom de Poligny mais la dénomination "Vaux-sur-Poligny" restera inscrite sur les panneaux d'entrée de l'actuel village.

Ce mariage de raison était devenu une évidence. Après un rendez-vous manqué il y a quelques années, les deux édiles, Dominique Bonnet pour Poligny et Cyrille Pasteur pour Vaux-sur-Poligny, ont largement anticipé le processus dans l'optique des élections municipales de mars 2026.

Les premières discussions ont été engagées en décembre 2023. De celles-ci a résulté la création de groupes de travail. Leurs conclusions ont été présentées en juin 2024, prémices à

une charte rédigée en juillet 2024. Après une présentation en réunion publique le 18 septembre, la charte a été adoptée par les deux conseils municipaux en octobre.

Le Conseil Municipal

- 8 janvier 2025 : installation du nouveau conseil municipal regroupant les 34 conseillers actuels (27 pour Poligny et 7 pour Vaux-sur-Poligny)
- 8 janvier 2025 : élection du Maire de la commune nouvelle, du Maire délégué de Vaux et des adjoints
- Mars 2026 : élections municipales. Le nouveau conseil comprendra alors 29 membres élus pour une durée de six ans (jusqu'en mars 2032).



Trente personnes ont assisté à la réunion publique du 18 septembre dernier à la salle des fêtes de Poligny



Durant la période transitoire (janvier 2025 - mars 2026), des permanences seront régulièrement organisées dans la mairie annexe de Vaux-sur-Poligny. Quant à l'actuelle secrétaire de mairie, elle rejoindra les effectifs de la commune nouvelle, tout comme les agents polinois actuels.

Actuellement, les taux concernant les impôts locaux (taxe d'habitation, taxe sur le foncier bâti et sur le foncier non bâti) sont différents. Ils feront l'objet d'un lissage sur plusieurs années (voir encadré ci-dessous).

Concernant l'eau, la commune actuelle de Vaux-sur-Poligny gère cette ressource en régie grâce à des sources présentes sur son territoire. Le statu-quo est requis sur ce point dans l'attente d'une décision du transfert ou non de la compétence eau potable à la Communauté de Communes.

Pour l'assainissement, là encore rien n'est tranché. Soit les foyers de Vaux sont maintenus en assainissement non collectif comme c'est déjà le cas, soit ils seront reliés à la station d'épuration de la capitale du Comté.

Au niveau social, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) accueillera un nouveau membre issu de Vaux-sur-Poligny.

Les Taux d'Imposition 2025

Les taux 2025 seront identiques à ceux de 2024

- * **Taxe d'habitation sur les résidences secondaires :** 11,81% à Poligny et 7,09% à Vaux. Lissage sur 4 ans pour arriver à un taux identique.
- * **La taxe d'habitation sur les logements vacants, déjà existante à Poligny, est créée pour Vaux**
- * **Taxe sur le foncier bâti :** 46,94% à Poligny et 34,50% à Vaux. Lissage sur 12 ans.
- * **Taxe sur le foncier non bâti :** 33,35% pour Poligny et 21,62% pour Vaux. Lissage sur 4 ans.



Répondre au recensement,
c'est utile pour construire
demain !

Encore plus simple par internet

le-recensement-et-moi.fr



Le recensement démarre le 16 janvier. Si vous êtes recensé cette année, vous serez prévenu par votre mairie.

Le recensement de la population a lieu tous les 5 ans dans les communes dont le nombre d'habitants est inférieur à 10 000, ce qui est le cas de Poligny. Le dernier comptage ayant eu lieu au début de l'année 2020, la capitale du Comté est donc concernée pour cette nouvelle session.

QUAND ET PAR QUI ?

Le recensement de la population est encadré par la loi. L'INSEE l'organise et le contrôle. La mairie est chargée de la collecte des données sur le terrain. Chaque habitant doit être recensé **entre le 16 janvier et le 15 février 2025**. Pour ce faire, la ville de Poligny a recruté 10 agents recenseurs, lesquels ont reçu une formation spécifique. Ils sont encadrés par des coordinateurs et un superviseur qui sont des agents de la mairie de Poligny.

Le recensement est **obligatoire**. Les habitants ne peuvent pas refuser d'être recensés. Pour plus de sécurité, les agents recenseurs sont munis d'une carte tricolore avec photographie signée par le Maire. Ils sont tenus de la présenter en arrivant dans chaque foyer polinois.

COMMENT ?

Dans un premier temps, les agents recenseurs doivent recenser le nombre de foyers (appartements, maisons) dans chacune des rues de la commune. Lors de leur passage, ils laissent une notice d'information dans les boîtes aux lettres. Par la suite, ils repassent dans chacun de ces foyers afin de rencontrer son ou ses occupant(s). L'agent expose l'objet de sa visite et explique que le recensement peut se faire de deux façons :

- par internet sur le site www.le-recensement-et-moi.fr (QRCode ci-contre). L'agent recenseur donne alors un code d'accès spécifique lui permettant de répondre directement aux diverses questions posées.

- par papier. Il laisse alors deux sortes de documents :

* **une feuille de logement**. L'occupant principal devra y indiquer son identité, ses coordonnées et les caractéristiques du logement (type, année de construction, nombre de pièces, surface, installations sanitaires et de chauffage, noms et prénoms des personnes vivant dans le foyer)

* **un ou des bulletin(s) individuel(s)** pour chacun des occupants. Y sont demandés les identités et coordonnées, date et lieu de naissance, situation matrimoniale, diplôme(s) et situation professionnelle.



À QUOI ÇA SERT ?

Les données issues du recensement de la population sont très importantes pour la collectivité et ses habitants. **C'est grâce à elles que les projets concernant le public peuvent être pensés et réalisés.** Le recensement sert à prévoir les équipements collectifs nécessaires comme les écoles, les hôpitaux, les équipements culturels ou sportifs... Il est utile aussi pour estimer les besoins en logements de la commune,...

Le recensement de la population permet à l'Etat de définir sa participation au budget municipal via la **Dotation Globale de Fonctionnement**, d'arrêter le nombre d'élus au Conseil Municipal, le nombre de pharmacies...

LE DEVENIR DES DONNÉES

Les données confiées par les habitants sont protégées. Les identités servent uniquement pour éviter les doublons. Elles ne sont pas conservées dans les bases informatiques. Les autres données sont collectées à des fins statistiques et utilisées par l'INSEE.

ATTENTION !

Le recensement de la population est **GRATUIT !**
NE RÉPONDEZ EN AUCUN CAS À DES SITES FRAUDULEUX QUI RÉCLAMENT DE L'ARGENT

VIE ASSOCIATIVE POLINOISE

LA COMMUNE PARTICIPE

Plus de 80 associations composent actuellement le paysage polinois. Elles permettent aux habitants de s'épanouir dans les domaines sportifs, culturels, d'animation, de s'engager dans des oeuvres sociales et caritatives, de sauvegarder le patrimoine ou encore d'exercer un devoir de Mémoire.

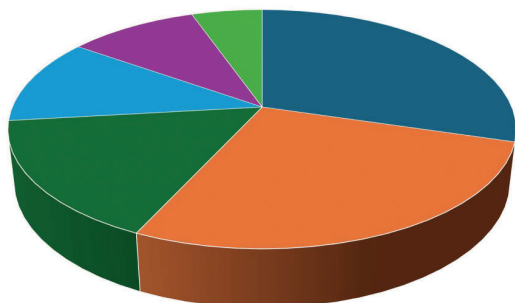
Certaines sont propres à la communauté polinoise tandis que d'autres sont des comités émanant de fédérations régionales ou nationales.

Chaque année, un forum leur est consacré le premier samedi du mois de septembre. Elles peuvent ainsi communiquer sur leurs actions, recruter des adhérents ou solliciter de nouveaux bénévoles.



214 000 € DE SUBVENTIONS

Répartition des subventions allouées en 2023



- Sports
- Secteur Jeunes
- Culture
- Social
- Divers
- Scolaire

La ville de Poligny aide ses associations de deux façons : en apportant des subventions et en fournissant des locaux, de l'aide matérielle ou du financement pour certaines charges.

En 2023, la commune a versé un total de 214 190 € sous forme de subventions : 63 450 € ont été consacrés aux associations sportives, 58 365 € au secteur jeunes, 34 900 € aux associations culturelles et patrimoniales, 24 965 € à des associations diverses, 21 000 € au secteur social, et 11 510 € pour le secteur scolaire. Pour 2024, au 15 octobre, les sommes allouées représentaient déjà 206 493 €.

Toutes ces aides financières sont votées par le Conseil Municipal ou le CCAS pour les associations à caractère social.

En 2023, la ville de Poligny a ainsi attribué 611 700 € à la vie associative : 369 700 € en fonctionnement (subventions, fluides...) et 242 000 € en investissements (393 000 € de travaux moins 151 000 € d'aides)

LES AVANTAGES ACCORDÉS AUX ASSOCIATIONS

Les associations polinoises bénéficient d'avantages accordés par la municipalité. Ainsi, les locaux sont mis à disposition à titre gracieux. Seule la signature d'une convention est exigée.

Chacune d'elle a droit à la gratuité de la location de la salle des fêtes une fois par an. Seuls l'électricité et le chauffage restent à charge.

Il en est de même pour les chapiteaux qui sont mis à disposition et montés gratuitement sur la même période.

Les associations sollicitent régulièrement les personnels municipaux (techniques, administratifs, nettoyage...) pour des travaux d'entretien, de maintenance ou de réparation. Les demandes concernent également l'appui logistique et humain lors d'organisation de manifestations diverses.

La ville de Poligny est bien entendu fière et heureuse d'accorder tous ces avantages et subsides aux diverses associations qui font de la commune une cité dynamique et attractive.

ZOOM SUR LES FLUIDES



La ville de Poligny prend tout ou partie des charges dans les locaux mis à disposition des associations. Pour l'année 2023, ce sont 115 510 € qui ont été consacrés à ce budget : 46 905 € pour les dépenses d'électricité tandis que les consommations d'eau se montent à 42 675 €.

25 930 € ont été consacrés au chauffage. Des efforts substantiels ont été menés sur les 10 premiers mois de 2024. Au 15 octobre, les factures d'eau atteignaient 10 000 €, celles d'électricité 38 435 €. Enfin, les dépenses de chauffage atteignaient 19 475 € avant le début des rigueurs hivernales.

ACCESSIBILITÉ DU PUBLIC

L'ÉTAT APORTE DES AIDES

Établissements de proximité : commerces, hôtels, cafés, restaurants...

L'État vous aide à financer vos travaux et équipements de mise en accessibilité jusqu'en 2028.



Une opportunité à saisir pour assurer au quotidien l'accueil de tous les publics



Tout établissement recevant du public (ERP) se doit d'être accessible à tous et notamment aux personnes en situation de handicap. Quelquefois, la mise en accessibilité peut s'avérer impossible, partielle ou engendrer des coûts importants.

Depuis la fin de l'année 2023, l'Etat a mis en place le Fonds Territorial d'Accessibilité (FTA). Les établissements concernés sont les commerces, restaurants, cafés, hôtels, banques, établissements de soins, associations... ayant moins de 250 salariés.

Les projets éligibles sont les suivants :

- équipements de mise en accessibilité : installation de rampe d'accès, de sanitaires ou de chambres adaptées.
- travaux de mise en accessibilité (agrandissement de sanitaires, suppression de marches à l'entrée du bâtiment).
- dépenses d'ingénierie et d'assistance à maîtrise d'ouvrage.

Le montant des aides (attribuées par l'Agence de Services et de Paiement - ASP) équivaut à 50% des dépenses engagées. La subvention est au maximum de 20 000 € pour les équipements et les travaux et de 500 € pour l'ingénierie.

Renseignements en flashant le QRCode ci-contre ou en se rendant sur le site internet www.asp-public.fr/aides/fonds-territorial-accessibilite.

SERVICE DE GESTION COMPTABLE

- Le Service de Gestion Comptable (SGC) de Poligny est une structure des Finances publiques (DGFiP) installée dans les locaux de la Communauté de Communes Coeur du Jura. Né de la fusion en 2021 des Trésoreries de Poligny, Champagnole, Bletterans et Val d'Amour, le SGC est chargé de la gestion comptable des collectivités locales (communes,...). Il s'occupe notamment de la mise en paiement de leurs dépenses et du recouvrement de leurs recettes (factures de cantine, crèche, ordures ménagères, eau et assainissement, ...).
- Le service se trouve immédiatement à droite une fois passée la porte coulissante d'entrée du bâtiment.
- Le SGC répond à vos questions sur les modalités de règlement de vos factures, encaisse vos règlements, par carte bancaire, y compris par téléphone, ou par chèque si l'adresse du SGC figure sur le talon de paiement. **Attention : le SGC de Poligny n'encaisse pas d'espèces.** Vous pouvez payer vos factures, jusqu'à 300 € en espèces, sans limitation par carte bancaire, auprès des 76 buralistes partenaires sur le Jura, si l'avis reçu mentionne cette possibilité. Il est recommandé



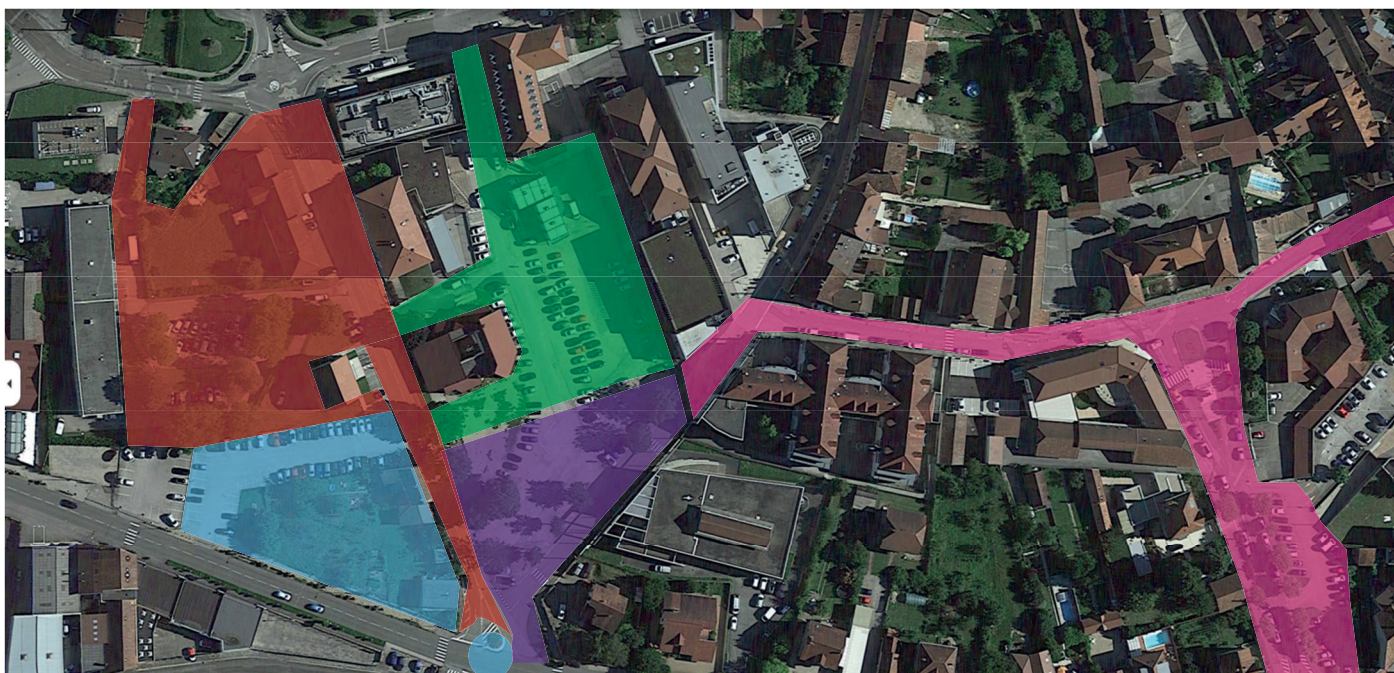
Renald Poucheret (à gauche) est le responsable du SGC de Poligny, Laurent Montoya (à droite) fait partie de l'équipe d'encadrement.

de privilégier les paiements par virements, prélèvements ou cartes bancaires.

Pour des questions portant sur le calcul du montant des factures ou droits mis à votre charge, il faut contacter directement les services de la collectivité indiquée sur les avis : Commune, Communauté de Communes... **Le SGC de Poligny ne traite aucune question de fiscalité** (impôt sur le revenu, taxe foncière, ...). Pour cela, vous pouvez appeler le 0809 401 401, vous adresser directement aux Services des Impôts concernés, ou vous présenter dans les maisons France Services de Poligny, Arbois ou Salins.

Le Service de Gestion Comptable de Poligny accueille le public sans rendez-vous lundi, mardi et jeudi de 8 h 30 à 12 h 30 sur rendez-vous lundi, mardi et jeudi de 13 h 30 à 16 h 00

CHAMP DE FOIRE UN PROJET EN QUATRE PHASES



Phase 1

Phase 2

Phase 3

Phase 4

Phase 1 : été 2025

Dès le mois de mars sera lancée la déconstruction de la maison et des garages situés entre l'office notarial et la route de Lons. A la place de ces bâtisses et des jardins sera aménagé un parking provisoire pouvant accueillir environ 200 véhicules légers. A l'avenir, cette partie pourra être utilisée pour les animations d'importance comme la fête foraine, la fête de la bière, l'accueil de cirques, le bal des pompiers... L'emplacement sera équipé de postes électriques et pourra être clos. Une végétalisation est prévue en bordure de la route nationale. Une signalétique spécifique sera mise en place pour informer les visiteurs de la possibilité de stationner et de se rendre au centre-ville à pied. Dans la foulée, un rond-point situé au carrefour de la route de Lons permettra une circulation plus aisée et régulée.

Phase 2 : été 2026

La majeure partie du Champ de Foire actuel deviendra un espace végétalisé (en vert sur le plan) comprenant des zones enherbées, d'autres arborées, et au milieu duquel seront aménagées des voies douces. Ainsi, tout un chacun pourra traverser ce secteur en toute sécurité à pied, à vélo ou encore à trottinette. La partie colorée en violet sera en quelque sorte une transition entre les zones végétales et celles de stationnement. Elle comprendra à la fois des éléments de minéralité mais aussi des arbres. Un élément décoratif, offert à la commune par un mécène, sera placé sur ce secteur. Un couloir de bus sera aménagé le long de la rue de Versailles.

Phase 3 : été 2027

L'espace situé devant le Pôle Administratif Cœur du Jura sera totalement revu durant ces travaux. Le parking actuel sera réaménagé et agrandi sur l'emplacement occupé autrefois par des caves d'affinage.

Des places seront équipées de bornes de recharge pour les véhicules électriques. Divers éléments d'informations permanents seront également installés en ce lieu.

Phase 4 : été 2028

Une fois le Champ de Foire terminé, la requalification concernera les avenues de la Résistance et de la République ainsi que le Parking Jean Weber. Ce dernier verra sa capacité augmenter grâce à l'acquisition récente d'un jardin situé juste en bordure. La voie douce sera ainsi prolongée jusqu'à la place des Déportés. Ainsi, les cyclistes pourront librement circuler de la gare au centre-ville via la rue Charles de Gaulle et le Champ de Foire. Un couloir sera également aménagé pour les autocars devant déposer des enfants à l'école Jacques Brel.

PROGRAMME



Poligny

se

TRANSFORME

PARVIS DE LA GARE

BIENTÔT LA FIN DES TRAVAUX

REQUALIFICATION



La requalification du quartier de la gare SNCF touche à sa fin. La réception du chantier est programmée pour le 17 décembre mettant ainsi un terme à plusieurs mois de travaux qui ont complètement transformé ce lieu. Il suffit de revenir quelques semaines en arrière pour se remémorer le stationnement anarchique dû principalement à un manque de place.

Désormais, 51 voitures peuvent se garer simultanément sur des emplacements qui permettent aux eaux pluviales de s'infiltrer et surmontés d'ombrières photovoltaïques. Au nombre de 426 panneaux pour une surface totale de 805 m², ils dégagent une puissance de 168 kilowatts-crête maximum. Le kilowatt-crête correspond à une capacité de production électrique de 1 000 watts dans des conditions optimales d'ensoleillement, d'orientation et d'inclinaison des panneaux, de température et d'irradiance.

Quelques équipements restent encore à installer, notamment des ensembles composés de bancs et de jardinières permettant aux usagers des transports ferroviaires d'attendre sereinement l'arrivée des autocars ou des véhicules stationnant sur le dépose-minute.

VOIES DOUCES

EN VÉLO DE LA GARE AU CENTRE-VILLE



Grâce à la requalification qui se termine, le parvis de la gare SNCF devient le point de départ de tout un réseau de pistes cyclables et piétonnières qui permettra à terme de rejoindre le centre-ville ou encore la zone commerciale Grimon Sud.

L'amateur de déplacement doux pourra rouler ou marcher en toute sécurité, y compris lors de la traversée de la bretelle menant sur la déviation grâce à un passage protégé légèrement déplacé. Certains tronçons sont déjà terminés, notamment rue Charles de Gaulle ou le long de la route de Lons. D'autres seront prochainement concrétisés, sur le secteur du Champ de Foire ou encore l'avenue de la Résistance. Pour satisfaire pleinement les passionnés de vélo,

un abri sécurisé pour deux-roues non motorisés sera installé en janvier à proximité immédiate des quais.

ÉCOLES PUBLIQUES DE POLIGNY DE NOMBREUX TRAVAUX PRÉVUS



Les vacances scolaires de fin d'année seront propices à quelques chantiers à mener dans l'enceinte de l'école primaire Jacques Brel. Le plus important d'entre eux concerne les toilettes des enfants situées sous le préau entre les deux cours de récréation. Depuis quelque temps, elles connaissent des dysfonctionnements nuisant ainsi au bien-être des élèves. L'entreprise Salin procédera au changement de trois ensembles WC, deux urinoirs, cinq robinets d'urinoir automatiques, trois distributeurs de papier et deux radiateurs verticaux. En comptant 16 m² de faïence à changer, le coût total se monte à 14 786 € TTC. Une VMC (avec interrupteur) sera fournie et installée par Elec'Conforme pour un montant de 1 164 € TTC.

Prochainement sera présenté un projet de renaturation des lieux diminuant l'esprit minéral et augmentant l'ambiance végétale de l'endroit. En attendant, il a été décidé la réfection de l'éclairage extérieur afin de sécuriser les lieux. Plusieurs projecteurs avec détecteurs de présence seront posés par l'entreprise Raichon Elec qui se charge également de la réfection de l'éclairage public déjà en place pour un total de 2 086 € TTC.

Du côté de l'école maternelle Thomas Pesquet, trois jeux thermocollés seront aménagés au printemps. Ils représentent une fusée, un escargot et une chenille et coûtent 1 272 € TTC.

PASSAGE PIÉTON UNE LUMIÈRE BLEUE

La sécurité des piétons est importante. Et c'est pour cela que la ville de Poligny a décidé d'innover en accentuant encore celle-ci sur certains de ses passages protégés. Ainsi, depuis le début du mois d'octobre, un projecteur juché sur un mât éclaire d'une belle couleur bleue la traversée de la RN5 à l'intersection de la route de Lons, du Champ de Foire et du quartier de Mouthiers-le-Vieillard. Un tel équipement sera également installé prochainement au niveau du ralentisseur permettant le passage des élèves à proximité du collège Jules Grévy. L'ensemble a été mis en place par l'entreprise locale Raichon Elec.



DES BARRIÈRES RUE DE BOUSSIÈRES



Le parking situé sur le haut de la rue de Boussières n'était pas sécurisé jusqu'à présent. Les personnes et notamment les enfants risquaient de tomber dans le talus jouxtant les places de stationnement. Depuis quelques semaines, une barrière borde désormais ce lieu. Des platines ont été fixées au sol, supportant des structures en bois. Les travaux ont été réalisés en régie par les services techniques municipaux. Entre les fournitures et les heures de travail (deux agents sur une journée), les coûts se sont limités à environ 2 000 euros. Jeunes et moins jeunes pourront ainsi gambader librement sans risque d'accident imprévu.

LOCAUX ASSOCIATIFS : MI-SCÈNE



L'association Mi-Scène utilise des locaux municipaux rue du 4 Septembre. Ces derniers avaient besoin de réaménagement et de rénovation. Un bureau a été créé au rez-de-chaussée afin d'accueillir les salariées dans un environnement accessible et confortable.

L'ancien bureau situé à l'étage a été transformé en chambre pour accueillir les artistes tout comme un local de rangement qui le jouxte. Une autre chambre, déjà existante, a été rénovée. L'électricité a également été revue. Le total des travaux se monte à 11 649 € HT. Dans le même temps, un sas a été aménagé à l'entrée de la Chapelle de la Congrégation, salle de spectacle utilisée par Mi-Scène. Ce nouvel investissement représente la somme de 4 603 € HT.

Déconstruction des caves d'affinage route de Genève

Les anciennes caves d'affinage laissées à l'abandon disparaissent petit à petit du paysage polinois. Après l'imposant bâtiment, en surface mais aussi en sous-sol, qui trônait rue du Champ de Foire, c'est à présent au tour du local longeant la RN5, route de Genève, de connaître le même sort.

Le processus se déroulera en trois temps. Les entreprises de désamiantage et de déconstruction seront consultées dès le mois de janvier 2025 et les marchés seront attribués lors du conseil municipal de février. Les travaux de désamiantage devraient durer un mois et débuter en avril. La déconstruction suivra dans la foulée.

La maison placée au carrefour de la rue de la Glacière et de la route de Genève sera aussi démolie. Enfin, la commune est entrée en négociation avec Enedis pour la déconstruction de l'ancien transformateur électrique devenu obsolète et remplacé par un équipement plus moderne placé de l'autre côté de la route.



BIENTÔT DES TOILETTES AUTOMATIQUES ?



Des toilettes publiques sont parsemées en divers endroits de la ville, notamment sur le parking Jean Weber, à la Promenade Croichet, à proximité de la Collégiale Saint-Hippolyte, avenue Wladimir Gagneur, au Champ de Foire ou encore dans la cour de l'Hôtel de Ville. Du personnel municipal a pour mission de garder au maximum ces lieux propres. Malheureusement, le civisme des Polinois ou des visiteurs n'est pas toujours de mise et l'état de ces cabinets d'aisance laisse parfois à désirer.

D'ici la fin de l'année 2025, la municipalité a pour projet de modifier radicalement les toilettes sises à l'ancienne mairie. Elles seront toujours accessibles gratuitement mais se-

ront nettoyées de manière automatique dès qu'une personne s'en ira. L'ensemble sera composé d'un WC adapté pour PMR auquel sera adjoint un lavabo. A l'entrée du local se trouvera aussi un urinoir et là encore son lavemains. L'investissement avoisinera les 50 000 € TTC. Des demandes de subvention vont être formulées.

4 714 € POUR LUTTER CONTRE LE CANCER



Octobre Rose est une opération nationale qui vise à récolter des dons et à sensibiliser sur la lutte contre le cancer du sein. Dès le 4 octobre, des agents de la municipalité, accompagnés de bénévoles, ont décoré la Place des Déportés aux couleurs de l'évènement. Des décorations réalisées avec la participation des enfants inscrits dans les ALSH Thomas Pesquet et Jacques Brel ainsi que par les élèves de grande section de l'école maternelle Thomas Pesquet. Vendredi 18 octobre, le loto rose à la salle des fêtes a attiré 165 joueurs. Les dons récoltés ont rejoint ceux accumulés lors des autres manifestations organisées sur le territoire, à Arbois et Salins-les-Bains (vente de rosiers, ateliers, randonnées). Au total, 4 714€ ont été remis à l'association Onco-Doubs et à la Ligue contre le Cancer du Jura, dont 3 000 € issus du loto rose.

ATELIERS MÉMOIRE ET "PAR À CHUTE"



Dans le cadre des ateliers proposés par le Centre communal d'action sociale (CCAS) de Poligny, différentes thématiques sont accessibles sur inscription, sachant que chaque participation à ces sessions est gratuite. Construit autour d'un entretien individuel, de 10 séances et d'un bilan final, l'atelier « Par à chute », de novembre à décembre 2024, a permis aux personnes présentes de rencontrer des spécialistes (infirmière, ergothérapeute, psychologue, médecin, diététicien) pour améliorer sa mobilité, connaître des exercices physiques adaptés, travailler la confiance et l'estime de soi ou encore s'informer sur la nutrition et l'aménagement du domicile. Au premier trimestre 2025, un atelier d'entraînement pour stimuler sa mémoire sera destiné aux personnes de plus de 60 ans. Il se tiendra en dix séances à Poligny, salle Lamy (49 Grande Rue), du 9 janvier au 27 mars 2025.

INSCRIPTION OBLIGATOIRE POUR LES ATELIERS MEMOIRE :
Nadia PASCUTTO - 06 33 33 84 47

UN TRANSPORT À LA DEMANDE GRATUIT POUR LES SENIORS



A partir de janvier, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) met en place un transport à la demande pour les seniors polinois de plus de 60 ans et ne disposant pas d'un moyen de déplacement. Les trajets s'effectueront du domicile jusqu'au lieu souhaité, sachant que les demandes se feront auprès de l'accueil de la mairie, par téléphone ou sur place, au moins 24 heures à l'avance, dans la mesure du possible. Il n'y aura donc pas de parcours prédéfinis avec des arrêts précis et à heures fixes, comme pour un bus par exemple, mais une souplesse d'utilisation du service au plus près des sollicitations. Pour commencer, ce service, gratuit pour les usagers, sera proposé une demi-journée par semaine et assuré par un chauffeur salarié par le CCAS. C'est un Dacia Jogger qui a été choisi pour répondre à ce besoin de la population, un véhicule qui comprend 5 places. Il sera aussi susceptible de répondre aux missions spécifiques portées par le CCAS le reste de la semaine.

FILLES - GARÇONS : TOUS ÉGAUX ?



Le 8 octobre dernier, le comité municipal pour l'égalité femmes hommes, chapeauté par Véronique Lambert, adjointe au Maire, a organisé une conférence sur l'égalité filles garçons. Une trentaine de personnes étaient présentes pour écouter attentivement Stéphane Coux, formateur et consultant en petite enfance et travail social.

Ce dernier a débuté son intervention en rappelant le cadre législatif concernant l'égalité filles garçons puis femmes hommes. Il s'est ensuite longuement attardé sur la question des stéréotypes de genre. "Ceux-ci rentrent dans la tête des enfants dès deux ans. Par exemple, à cet âge-là, un garçon ne veut déjà plus d'un vélo rose" explique-t-il. Le rapport de l'Inspection Générale des Affaires Sociales (IGAS) indique que garçons et filles ne sont pas éduqués de la même manière que ce soit à la crèche, à l'école ou dans les familles. "90% des éducateurs agissent comme cela sans même s'en rendre compte" précise le conférencier. Les stéréotypes

sont marqués au fer rouge dans la tête des gens, par exemple "les hommes ne peuvent pas faire deux choses à la fois" ou "les femmes ne savent pas conduire". Le genre est une construction sociale. "Si nous naissons fille ou garçon, il y a des attendus sociaux : manière de s'habiller, de se coiffer, d'avoir une attitude" ajoute Stéphane Coux. Quasiment toujours le masculin est favorisé tandis que le féminin est rabaissé : "tu es une fillette, une femmelette, tu pleures comme une fille", "sois un homme" ! Il reste difficile de sortir du stéréotype de genre. Toutefois, Stéphane Coux conclut en affirmant : "Le genre étant une construction sociale, il est possible de le déconstruire".

VIOLENCES FAITES AUX FEMMES UNE JOURNÉE DE SENSIBILISATION

Dans le cadre de la Journée Internationale de Lutte contre les Violences Faites aux Femmes, la salle des fêtes accueillait une action de sensibilisation le 16 novembre dernier.

Organisée par le comité municipal pour l'égalité femmes hommes, elle a permis à une centaine de visiteuses et visiteurs de parcourir des stands d'informations tenus par Femmes Debout, le CIDFF (Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles), la Maison de Protection des Familles (Gendarmerie Nationale), la Police Municipale, le CCAS, la Tente Beauté Mobile... Des ateliers étaient aussi proposés : socio-esthétique, self défense, fabrication de produits d'hygiène, cercle de parole, sophrologie, massages...

Pour clore la journée, plus de soixante spectatrices et spectateurs ont assisté à la représentation du spectacle "Si j'étais une femme" interprété par la Compagnie Acaly. A travers le récit de plusieurs personnages, en couple, entre amis ou encore entre collègues, les deux acteurs mettent en lumière toutes sortes de violences faites aux femmes : sexisme ordinaire, violences conjugales, silence des témoins, harcèlement sexuel au travail, cyberharcèlement, emprise. Un long débat a suivi cette représentation.

Hugues Alladio, Sous-Préfet de l'arrondissement de Dole, et Stéphanie Deblaere, déléguée départementale aux droits des femmes et à l'égalité, ont participé à cette journée.



*Ci-dessus : Atelier de fabrication de produits d'hygiène
Ci-dessous : Une des mises en scène du spectacle*



VIOLENCES FEMMES INFO
appelez le 39 19

(Appel gratuit depuis un fixe ou un mobile)

NOA CHEVALIER, MAIRE DES ENFANTS



L'année scolaire 2024-2025 est celle du renouveau pour le Conseil Municipal des Enfants. Comme pour leurs aînés, il est nécessaire de temps à autre d'organiser des élections afin d'élire ou réélire l'ensemble des conseillers. Après campagne et vote, 22 noms sont ainsi sortis des urnes. Tous sont élèves en CM1 et CM2, 17 à l'école publique Jacques Brel et 5 à l'école privée Saint-Louis. Une séance plénière se tenait ce 2 décembre au sein du Pôle Administratif Cœur du Jura afin d'élire le nouveau Maire, successeur de Noeva Marcellin, partie au collège. Au terme de deux tours de scrutin, c'est Noa Chevalier qui revêt

l'écharpe tricolore remise par Véronique Lambert, adjointe déléguée entre autres à l'enfance et aux affaires scolaires. Il étudie en CM2 à l'école Jacques Brel. Il l'emporte face à Hugo Girardet. Les conseillers 2024-2025 sont Noah El-Himdi, Apoline Gallet, Marlon Rigaud, Léa Pyanet Bésia, Lila Jahier, Rosie Cogez, Maëly Triaa, Nathan Verpeaux, Axelle Bargot, Enzo Geneletti, Hugo Girardet, Emmanuel Barba Lind, Sacha Skalski, Léa Stehly, Flora Flesch, Lou Alise, Noa Chevalier, Raphaël Brachotte, Margaux Deprêtre, Emilien Faure, Jules Mazo et Livio Soulier-Salin.



RUE DE L'ÉGALITÉ L'AIRE DE JEUX S'AGRANDIT

Depuis quelques années, une aire de jeux a fait son apparition rue de l'Égalité à proximité des immeubles collectifs et du petit parc sportif.

Des équipements étaient déjà installés à destination des petits avec des jeux à ressorts, mais aussi des plus grands grâce à une tyrolienne.

Un nouveau jeu est venu agrémenter le site il y a quelques semaines. Ses couleurs et son design sont identiques aux autres permettant ainsi une harmonie parfaite. Il est composé d'une balançoire, d'un petit pont reliant deux plateformes et d'un toboggan.

Cet agrandissement a coûté la somme de 18 137,93 € TTC.

C'est la société Proludic, fournisseur de ce genre de matériel, qui a procédé à la mise en place.



RENTRÉE SCOLAIRE 407 ÉLÈVES STUDIOUX

La rentrée scolaire s'est parfaitement déroulée le 2 septembre dernier dans les écoles maternelles et primaires, publiques et privées de la Capitale du Comté. L'école maternelle Thomas Pesquet compte 104 élèves pour 5 classes. Elle est dirigée par Coralie Scarabotto. Du côté de l'école primaire Jacques Brel, ce sont 199 enfants qui ont été recensés dans 9 classes prises en charge par 11 enseignants dont le directeur Johann Jahier. Enfin, l'école Saint-Louis, sous la houlette de Gérôme Cuenin, réunit 104 élèves répartis dans 5 classes. En ce premier jour de cours, les écoles ont été visitées par le Maire, Dominique Bonnet, accompagné de Danièle Brulebois, Députée du Jura, Véronique Lambert, adjointe aux affaires scolaires, et Cédric Holley, responsable municipal.

PISTE D'ATHLÉTISME

UNE RÉNOVATION NÉCESSAIRE

Après 20 ans d'utilisation, le complexe sportif nécessite une rénovation. Après le terrain de football synthétique, c'est au tour de la piste d'athlétisme de connaître une deuxième jeunesse.

Au printemps prochain, des entreprises spécialisées interviendront. Dans un premier temps, les multiples trous jalonnant l'équipement seront rebouchés. Ce chantier ne peut pas se dérouler en période hivernale, la résine ayant besoin de conditions particulières de température et d'humidité pour agir à 100%. Ensuite, l'intégralité de la piste sera nettoyée en profondeur pour retrouver son éclat d'origine. Tous les traçages et marquages seront également repris. Tous les dalots, bordures plastiques permettant l'évacuation des eaux de pluie, seront changés. Le montant total du chantier est de 58 516 € HT, subventionné à hauteur de 7 531 € par le Conseil Départemental du Jura.



CHAMP D'ORAIN

UN NOUVEL AMÉNAGEMENT



Au printemps prochain, le Champ d'Orain accueillera un plateau sportif multi-activités pour la jeunesse polinoise. Les deux terrains de basket 5 x 5 feront place à quatre terrains de basket 3 x 3, lesquels respecteront les normes FFBB.

Au milieu de l'espace, la plateforme accueillera la piste de pumptrack de façon permanente. Cette dernière a été utilisée lors de l'arrivée du Tour de France en 2023 avant d'être temporairement remise. La partie actuellement en herbe sera conservée et réaménagée pour le football et le handball. Un espace "saut en longueur" sera créé en bordure de celle-ci. L'été venu, 14 terrains de boules lyonnaises pourront être préparés sur les deux allées de part et d'autre. Enfin, du matériel urbain (bancs, éclairage, corbeilles) sera disposé sur le site. L'ensemble (travaux + équipements sportifs) représente une somme de 138 060 € HT. L'Agence Nationale du Sport apporte une aide de 38 000 €.

UNE TABLE DE TEQBALL

Parmi les nouveautés qui équiperont le Champ d'Orain en 2025 figure une table de teqball.

Le teqball est un sport de ballon pratiqué sur une sorte de table de ping-pong arquée combinant ainsi le football et le tennis de table. La pratique ressemble au tennis-ballon qui, lui, emprunte les codes du tennis.

Cette nouvelle discipline est apparue en 2015, créée par deux Hongrois, un ancien joueur de football professionnel et un informaticien.

Le teqball peut se pratiquer à deux (en simple) ou à quatre (en double). Les parties du corps principalement utilisées sont les pieds, les genoux, la tête et la poitrine. Il est interdit de jouer avec le bras ou la main.

Une fédération internationale existe et le teqball pourrait faire son entrée dans une session future des Jeux Olympiques d'été.



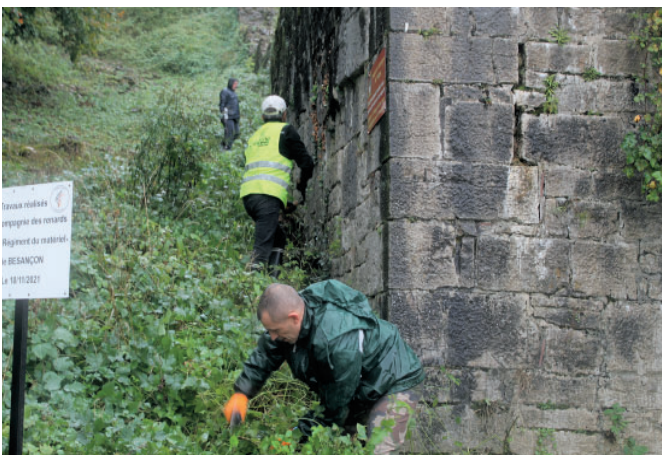
JOURNÉE CITOYENNE UN RECORD D'AFFLUENCE



Malgré une météo peu avenante, la journée citoyenne d'automne organisée le 29 septembre dernier a enregistré une affluence record. Plus de soixante personnes étaient présentes dont une quinzaine de jeunes sapeurs-pompiers et un jeune étudiant... japonais.

Comme d'habitude, les bénévoles n'ont pas manqué d'envie et de courage pour s'attaquer à des chantiers d'ampleur, notamment le défrichage des abords du parking des remparts, le masquage des tags sous les ponts de la déviation et de la Croix de Pierre, le nettoyage des tables de la salle des fêtes, du porche de l'Hôtel de Ville ou des barrières de la rue des Moulins, l'enlèvement des rejets au pied des arbres... Un atelier était programmé au pôle administratif. Il a réuni de nombreuses petites mains qui ont confectionné des décorations dans le cadre de l'action "Octobre Rose". Ces dernières ont été mises en place la semaine suivante sur et autour de la place des Déportés.

La matinée s'est terminée, comme d'accoutumée, autour d'un bon repas offert par la ville de Poligny.



Prochaine Journée Citoyenne

SAMEDI 14 JUIN 2025

Inscriptions :

03 84 73 71 71 - contact@ville-poligny.fr

AOC BOIS DU JURA

POLIGNY À LA POINTE DE LA QUALITÉ

Avec 3000 ha, la forêt de Poligny est la plus importante de Franche-Comté et l'une des 10 plus grandes forêts communales de France. Mais elle doit faire face à des changements climatiques obligeant à de grosses coupes sanitaires. Les scolytes détruisent entièrement les épicéas et la sécheresse cause des dégâts sur les résineux. Il y a aussi la pyrale du buis ou encore un champignon qui s'attaque aux frênes.

La ville s'est engagée dans une démarche de gestion durable en adhérant au PEFC (Programme de reconnaissance des certifications forestières). Grâce à la qualité de ses bois, la forêt polinoise a obtenu l'appellation AOC Bois du Jura. Ce label concerne les sapins et épicéas ayant poussé à plus de 500 mètres d'altitude et façonnés dans des scieries situées sur le même territoire.

Les bois des parcelles polinoises se distinguent par leur robustesse et leur durabilité, des qualités issues des conditions climatiques et pédologiques du massif jurassien. Les méthodes sylvicoles pratiquées depuis des siècles ont aussi permis d'atteindre cet objectif. Grâce à ces caractéristiques, la production constitue des matériaux de choix dans le domaine de la construction, de la rénovation (ossature, charpente), mais aussi pour des aménagements intérieurs ou extérieurs.

A noter que le label AOC Bois du Jura a été initié par Xavier Lacroix, originaire de la capitale du Comté. Il engage la commune, mais aussi les exploitants et les scieurs à proposer une qualité supérieure. Depuis 2022, Poligny a déjà commercialisé 3 500 mètres cubes labellisés via la scierie Grandpierre basée à Champagnole.

Les services municipaux mettront en place, au printemps 2025, des visites afin de découvrir la forêt.



UN PROJET SE CONCRÉTISE

TOP DÉPART POUR LA CHAUFFERIE

Afin de construire et exploiter une chaufferie biomasse et son réseau de chaleur afférent, la ville de Poligny a choisi le système de la délégation de service public (DSP). Ainsi, le délégataire prend en charge la totalité des coûts concernant le chantier et le fonctionnement de l'ensemble de la structure et encaisse les recettes durant une période de 20 ans. Lors de sa séance de novembre 2023, le Conseil Municipal a attribué cette concession à Engie Energies Services. Engie a ensuite créé une société spécifique à la chaufferie polinoise, Poligny Energie, décision approuvée par les élus le 3 juin dernier.

A présent, le temps des travaux est venu. Les travaux de la chaufferie proprement dite débutent en février 2025 et devraient s'achever en novembre 2025. Le bâtiment s'élèvera sur un terrain jouxtant le collège Jules Grévy et le complexe sportif Pierre Tinguely. En parallèle, tout un réseau de canalisations sera créé afin de distribuer la chaleur aux abonnés. D'une longueur légèrement supérieure à 5 kilomètres, il permettra d'alimenter 41 sous-stations, soit près de 1 000 équivalents logements. Les premiers coups de pelleuses seront donnés dès janvier 2025 et les travaux progresseront en 5 phases (voir ci-dessous). La mise en service de l'ensemble est programmée en janvier 2026.



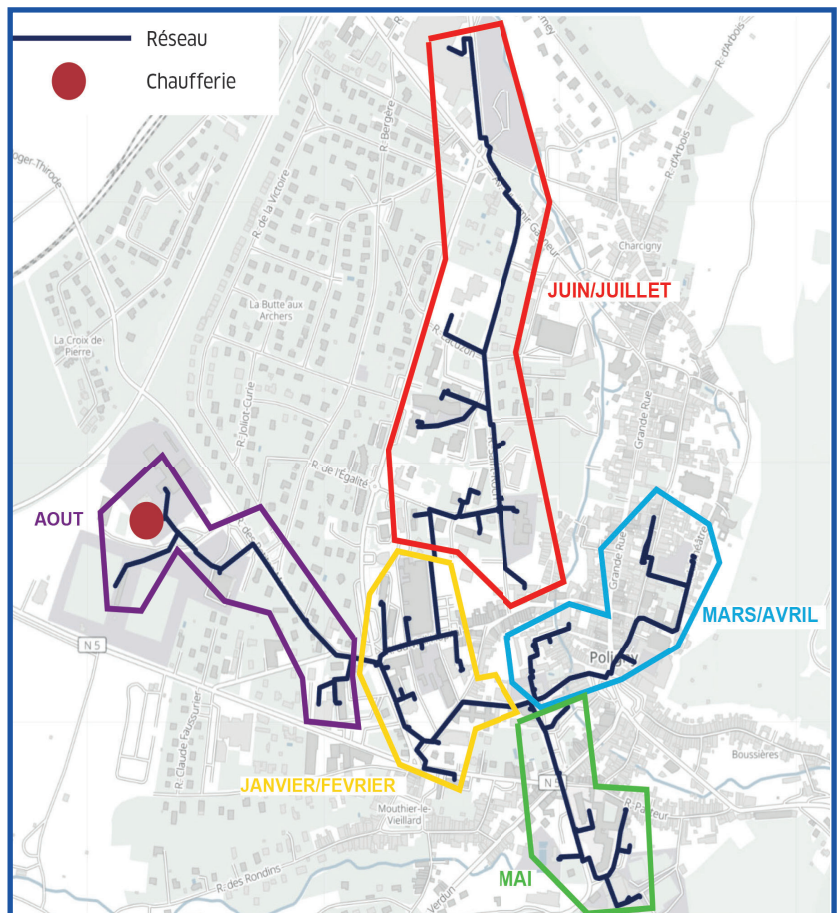
LA CHAUFFERIE

La chaufferie centrale biomasse sera équipée d'une chaudière bois, de deux chaudières gaz et d'un gros volume d'hydro-accumulation. 3 987 tonnes de biomasse, collectées à 80 km à la ronde, seront nécessaires annuellement pour alimenter une quarantaine d'abonnés publics et privés.

Un réseau en 5 Phases :

Les pelleuses vont entrer en action dès le mois de janvier afin de construire le nouveau réseau de chaleur polinois. Il faudra relier à la chaufferie l'ensemble des bâtiments qui seront alimentés : les écoles, les gymnases et équipements sportifs, les bâtiments et annexes du lycée, les locaux de l'Enilea, les bureaux de la Communauté de Communes et de la Ville de Poligny, la salle des fêtes, quelques locaux associatifs, les ALSH, mais aussi la médiathèque, la crèche, les immeubles collectifs gérés par la Maison pour Tous, la Maison d'Enfants, quelques laboratoires du pôle agro-alimentaire, la Maison de Santé...

Les habitants des secteurs concernés seront prévenus au fur et à mesure de l'avancée du chantier. La circulation des véhicules sera réglementée par des feux tricolores sans être interrompue.



FÊTES DE FIN D'ANNÉE

POLIGNY BRILLE DE MILLE FEUX

Comme chaque année, les services techniques municipaux n'ont pas ménagé leurs efforts pour que la Capitale du Comté se pare de son plus bel habit de lumière à l'occasion des fêtes de fin d'année.

Quelques nouveautés ont fait leur apparition. C'est le cas notamment d'un lutin et d'un fauteuil rouge qui sont installés à l'entrée du Champ de Foire. L'équipement est idéal pour que petits et grands soient photographiés en ces instants magiques. Un nouveau décor est également aménagé au pied du grand sapin planté sur la Place des Déportés. Il est composé d'une boule géante et d'un cadeau de Noël. Ces deux éléments sont lumineux. Une barrière en bois, un Père Noël, un renne et une ambiance hivernale complètent la scène.

Les rues et quartiers revêtent leurs guirlandes habituelles, tout comme les principaux quartiers désormais équipés de sapins. Les décorations resteront allumées jusqu'au début du mois de janvier.



Vos Sapins après Noël

Une fois les fêtes de fin d'année passées, votre sapin de Noël peut être recyclé. Déposez-le et il sera ensuite déchiqueté et le broyat sera réutilisé.

POINT DE DÉPÔT UNIQUE AU CHAMP DE FOIRE



Au début de l'année 2025, deux nouveaux décors lumineux apparaîtront dans le paysage polinois. Depuis quelques années, la commune souhaite accentuer sa renommée de Capitale du Comté. Les anciennes guirlandes étant obsolètes, deux nouveaux éléments ont été proposés par la société leader en France, Blachère. L'éclairage étant composé de lumières Led, la consommation électrique est très faible.

AGENDA 2025

QUELQUES BOULEVERSEMENTS

L'agenda 2025 des animations organisées par la ville de Poligny est quasiment bouclé, notamment jusqu'à la fin du mois d'août. Pas de réelles nouveautés mais des améliorations et surtout des modifications au niveau des dates et des lieux.

Exceptionnellement, la fête de la musique ne sera pas célébrée le 21 juin comme à l'accoutumée mais le samedi 20 juin. Le programme est en cours d'élaboration par le service animation. Des concerts seront proposés sur la Place des Déportés, la Promenade Croichet, dans la Grande Rue et la cour de l'Hôtel de Ville entre autres.

Les concerts d'été n'auront plus lieu le samedi et ne se dérouleront plus sur la Place des Déportés. Désormais, les six représentations se feront à la Promenade Croichet et le jeudi soir à 20 h 30. Cette option permettra de laisser la scène en permanence à l'arrière du kiosque. Les lieux seront également plus sécurisés, notamment en ce qui concerne les enfants. Enfin, il ne sera désormais plus nécessaire d'interdire le stationnement et il n'y aura plus de gêne de visibilité pour les commerces de la Place des Déportés.





Le 27 septembre dernier, à la salle des fêtes, la ville de Poligny a récompensé les Polinois les plus méritants pour leurs efforts en matière de fleurissement. Tous ont reçu un diplôme et un petit présent, en l'occurrence une mangeoire destinée aux oiseaux. Le premier de chaque catégorie s'est également vu remettre un trophée. Le pot de l'amitié a clos la soirée.

CATÉGORIE BALCONS

- | | |
|-----------------------|---------------------|
| 1- Claude Salin | 9- Denis Favre |
| 2- Belkacem Marabet | 10- Paul Aubert |
| 3- René Geillon | 11- Thierry Cottier |
| 4- Paulette Ocler | 12- Gérard Lignier |
| 5- Georgette Bertrand | 13- Michèle Ocler |
| 6- Isabelle Grandvaux | 14- Monique Sage |
| 7- Monique Marandet | 15- Odile Morin |
| 8- Stéphane Mouget | |

CATÉGORIE JARDINS

- | | |
|----------------------------|----------------------|
| 1- Thierry Regnier | 9- Murat Karacay |
| 2- Paul Meunier | 10- Michel Meunier |
| 3- Pascal Bon | 11- Arlindo Soares |
| 4- Jacques Febvre | 12- Abdellah Zerrouk |
| 5- Serge Roy | 13- Nicole Dechaume |
| 6- J.Claude Charbonnier | 14- Nicole Poncet |
| 7- Daniel Gras | 15- François Deprada |
| 8- Marie-H.Perrin-Valentin | |

Monsieur et Madame Jean Millet ont reçu un Prix "Hors Catégorie"

Alerte dans le centre historique !

Aujourd'hui, à Poligny, nous manquons de vision à long terme. Cela est visible dans la gestion du patrimoine foncier de la commune mais aussi dans l'aménagement du centre-ville historique.

La multiplication des espaces commerciaux a considérablement affaibli le commerce de proximité. Les trois espaces, la zone commerciale du centre historique, la zone commerciale « triangle d'or » sur la Route de Dole et la zone commerciale « Grimont Sud » (gérée par la Com-Com) qui va bientôt être dotée de cellules commerciales supplémentaires, se concurrencent entre elles, sanctuarisent la voiture comme moyen de transport obligatoire pour les relier, ventilent de manière trop importante les clients. Le départ des services de la mairie, de la bibliothèque ainsi que le sous-entretien et la sous-utilisation des bâtiments municipaux dans le centre historique ont largement participé aux difficultés et au manque de dynamisme que nous regrettons tous aujourd'hui (Hôtel de Ville, ancienne Bibliothèque, Maison Chousat, Bâtiment Ruty côté Grande Rue...). Ce constat difficile n'est donc pas lié aux évolutions de nos manières de consommer pour satisfaire nos besoins. Saluons d'ailleurs l'Union Commerciale qui tente par tous les moyens de maintenir un esprit dynamique.

Seule une vision à long terme prenant tous les aspects économiques (commerce, renouvellement du marché, locaux vides...), urbains (stationnement, aménagements vélo et piétons, lutte contre la vacance...), municipaux (services publics, activités culturelles...) et sociaux (habitat, mixité, trans-générationnalité...) permettra de construire des solutions performantes, montrant que les décisions politiques, lorsqu'elle est au service d'un territoire et lorsqu'elle s'élève loin des petites querelles de personnes et des coups bas réguliers, peut asseoir la confiance des citoyens.

Laurent GAUDIN, Aurore OUDOTTE, Marie-Hélène RAFFANEL, Antoine SEIGLE-FERRAND –

Groupe Décidons Poligny

La salle du COSEC enfin rénovée !

Transférée à la Communauté de Communes début 2020 « en très bon état » selon M. le Maire, la salle du COSEC était en fait à bout de course : toiture et parquet détériorés, vestiaires d'un autre âge... Les travaux de rénovation devraient enfin débuter en mai 2025, mais pourquoi ont-ils été attendus si longtemps ? Le choix de transférer cet équipement à la Communauté de Communes était clairement de lui en faire supporter l'essentiel des coûts de rénovation. Mais rapidement il a été question de reconstruire les vestiaires, puis progressivement d'une requalification complète... Evidemment, il a fallu un peu de temps pour faire admettre ce projet « imprévu » aux élus communautaires qui, aux fils des mois, découvraient l'état problématique de cette salle ! Les travaux devraient durer 6 mois. Nous espérons que des solutions de remplacement sont prévues pour les associations et établissements scolaires.

Jean-François DHÔTE, Cyril AMERY – Groupe Poligny Aujourd'hui

DES VÉLOS POUR LES ÉLÈVES DE L'ÉCOLE JACQUES BREL

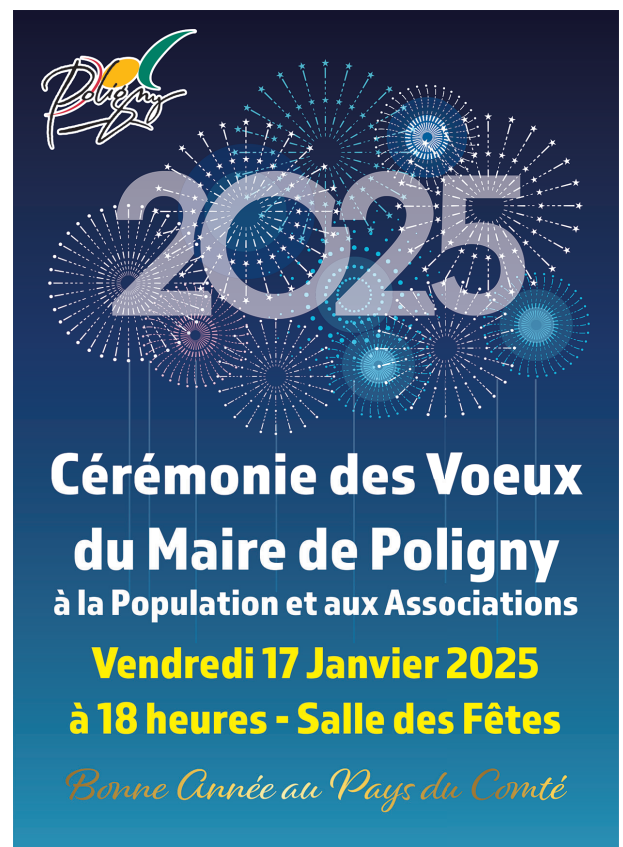
Il y a quelques semaines, des malfrats s'introduisaient dans les locaux de l'école primaire publique Jacques Brel pour dérober des vélos destinés aux élèves de l'établissement.

Or, ce matériel est indispensable pour l'action "SAVOIR ROULER A VELO", programme mis en place par le Ministère des Sports, afin d'apprendre aux 6-11 ans à se déplacer en bicyclette pour l'entrée au collège et ancrer les réflexes d'aller vers une mobilité décarbonée dès le plus jeune âge.

Les vélos volés étant vétustes, la Ville de Poligny a décidé d'acquérir, dans un commerce local (VALOVELO), 10 vélos de marque "SUPERIOR" pour une somme totale de 4 171 € TTC. Pour les entreposer de manière sécurisée et empêcher une éventuelle prochaine tentative de vol, des racks sécurisés ont également été acquis pour la somme de 250 € TTC.

A noter que les deux-roues serviront également au fonctionnement de la piste de pumptrack qui sera installée au Champ d'Orain au printemps 2025.

Dominique BONNET, Maire de POLIGNY, accompagné de Cédric HOLLEY, responsable sports et affaires scolaires, se sont rendus à l'école Jacques Brel pour vérifier la bonne livraison de ces matériels en compagnie de Johann JAHIER, directeur de l'établissement.



**PARTAGEZ VOTRE POUVOIR,
DONNEZ VOTRE SANG !**

**Prochaines
Collectes de Sang**

Mardi 11 Février, Mardi 8 Avril,
Mardi 3 Juin 2025
de 16 h à 20 h - Salle des Fêtes - Poligny
RDV : mon-rdv-donsdesang.efs.sante.fr